

Doctorants

Dans un souci de transparence, il a été décidé de consigner dans un document écrit et **diffusé à l'ensemble des enseignants, chercheurs et doctorants**, les types d'aides que l'École doctorale peut attribuer, leur montant, et les critères sur la base desquels elles sont attribuées.

Compte tenu de la tendance croissante des enseignants, chercheurs et doctorants à se tourner vers l'École doctorale, il est apparu nécessaire de mieux préciser les procédures d'attribution dès lors que nous serons éventuellement amenés à arbitrer entre plusieurs demandes concurrentes.

Mis à jour le 27 avril 2016

<https://ed141.parisnanterre.fr/doctorants-614501.kjsp?RH=1434705193852>